

# ART MAGAZINE

11<sup>e</sup> édition, Été 2025

## Carte des tarifs

COCHEZ VOTRE CHOIX

Les prix comprennent la préparation graphique de votre annonce.

Matériel pour votre annonce

- Nous fournir vos photos de bonne qualité au format jpg à 300 dpi.
- Votre texte en format Words (.doc) (nous pouvons traduire votre texte, pour un coût de 30\$)

Le matériel doit être transmis à l'adresse d'envoi : [info@artmagazine.ca](mailto:info@artmagazine.ca)  
Pour le matériel (photo) de plus de 10 mo , utiliser [www.wetransfer.com](http://www.wetransfer.com)

Pour plus d'information contactez :

Pour les Cantons-de-l'Est :

Paul Morissette au 819 678-6214

et pour la Montérégie :

Pascale Bouchard au 450 578-5303

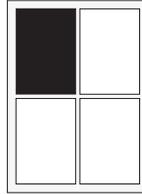
L'éditeur ART MAGAZINE se réserve le droit de refuser tout matériel ne répondant pas à ses exigences de qualité.

Dans un tel cas, le matériel ainsi que le paiement de l'annonce seront retournés.

### ATTENTION :

Aucun montage réalisé avec le logiciel WORD (.doc) ne sera accepté.

**NOUVEAU  
FORMAT**

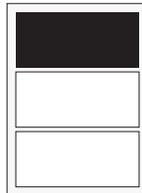


### 1/4 page- Vertical seulement

Largeur : 3,375 po. (85,7 mm)

Hauteur : 4,875 po. (123 mm)

**225\$** plus taxes

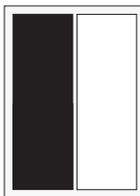


### 1/3 page- Horizontal seulement

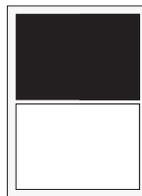
Largeur : 7 po. (177 mm)

Hauteur : 3,16 po (80,3 mm)

**275\$** plus taxes



Vertical



Horizontal

### 1/2 page- Vertical

Largeur : 3,375 po. (85,7 mm)

Hauteur : 10 po. (254 mm)

### 1/2 page- Horizontal

Largeur : 7 po. (177,8 mm)

Hauteur : 4,875 po. (123 mm)

**375\$** plus taxes



### 1 page

Largeur : 7 po. (177 mm)

Hauteur : 10 po (254 mm)

**725\$** plus taxes

## Date limite : 25 avril 2025

## Réservation

Suite à la réception de votre réservation et de votre matériel pour la préparation de votre annonce, nous vous ferons parvenir une épreuve de vérification.  
Cette épreuve sera accompagnée de la facture.

À l'acceptation de l'épreuve, votre facture sera dûe. Étant donné que ART MAGAZINE est une action bénévole, le paiement devra être reçu avant la parution.

Les modalités de paiement seront inscrites sur votre facture.

ART MAGAZINE 224, 7<sup>e</sup> Avenue Sud, Sherbrooke, (Québec) J1G 2M7

### Compléter

• Nom de l' Artiste : \_\_\_\_\_

ou

• Nom de l' Annonceur : \_\_\_\_\_

nom du représentant autorisé : \_\_\_\_\_

• Adresse : \_\_\_\_\_

• Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

• Courriel : \_\_\_\_\_

• Date : \_\_\_\_\_

• Signature : \_\_\_\_\_

signature numérique autorisée

- Copier ce PDF sur votre ordinateur
- Remplir les cases appropriées
- Une fois rempli, vérifier et sauvegarder
- Retourner le PDF sauvegarder à [info@artmagazine.ca](mailto:info@artmagazine.ca)

## **Art Magazine, volume 11 - Été 2025**

**Date limite pour les réservations : 25 avril, 2025**

**Date limite pour la remise du matériel : 25 avril, 2025**

**Date limite du paiement : 2 mai, 2025**

**Publication : 1 juin, 2025**

### **Facture et paiement**

L'artiste ou l'annonceur doit faire parvenir la fiche et le contrat de réservation dûment rempli et son matériel au plus tard le 25 avril, 2025 à l'adresse suivante : [info@artmagazine.ca](mailto:info@artmagazine.ca) ou par poste à : Art Magazine 224, 7<sup>e</sup> Avenue Sud, Sherbrooke, Qué J1G 2M7

Une épreuve accompagnée de la facture sera expédiée électroniquement à l'artiste ou l'annonceur au courriel inscrit sur le contrat de réservation.

À l'acceptation de l'épreuve, le paiement devra être fait par Intérac, transfert bancaire à [info@artmagazine.ca](mailto:info@artmagazine.ca) ou par chèque libellé au nom de Art Magazine en respectant les délais prescrits à : Art Magazine 224, 7<sup>e</sup> Avenue Sud, Sherbrooke, Qué J1G 2M7.

### **Droits d'auteur**

Il va de la responsabilité de l'artiste et des annonceurs de s'assurer qu'ils possèdent tous les droits d'auteur nécessaires à la publication de leurs oeuvres et autorisent, par leur réservation, Art Magazine à publier leurs oeuvres pour la publication en objet. Par conséquent, Art Magazine ne pourra être tenu responsable pour violation d'un droit d'auteur sur le matériel (photos ou autre) fourni par un artiste ou par un annonceur. Toute ambiguïté relative aux droits d'auteur sur une oeuvre pourra faire objet de vérification auprès de l'artiste ou l'annonceur.

### **Annulation**

L'annonceur peut demander l'annulation totale ou partielle de son contrat de réservation au plus tard le 25 avril, 2025, 23h59. La demande de cancellation devra être envoyée par courriel à [pmorissette@artmagazine.ca](mailto:pmorissette@artmagazine.ca). Suite à une demande d'annulation dans le délai prescrit, Art Magazine retournera à l'artiste ou l'annonceur la totalité de son paiement, s'il y a lieu. Aucune annulation sera prise en compte après le 25 avril, 2025. Art Magazine.ca annulera une réservation si le délai du paiement n'est pas respecté.

### **Droits de refus**

Art Magazine.ca se réserve le droit de refuser une réservation ou matériel qui ne rencontre pas la mission de Art Magazine, les exigences de qualité ou ses exigences techniques. Le cas échéant, Art Magazine retournera le matériel à l'annonceur.

Art Magazine se réserve le droit exclusif de refuser toute publication comportant des éléments qu'il juge discriminatoires, injurieux, contraire à l'éthique ou portant atteinte à une tierce partie. L'Artiste ou l'Annonceur étant le seul responsable des éléments (photos d'oeuvres ou autres) fournis à Art Magazine pour les fins de publication en cours.

### **Non-parution**

Dans le cas de non-parution, pour quelques motifs que ce soient, Art Magazine retournera à l'artiste et à l'annonceur la totalité du paiement qu'il aura reçu pour l'édition en cours.

---

Pour plus d'information, contactez l'éditeur par courriel  
Paul Morissette - [pmorissette@artmagazine.ca](mailto:pmorissette@artmagazine.ca)